

F. FALC'HUN

Professeur à la Faculté des Lettres de Rennes

---

L'ORTHOGRAPHE  
UNIVERSITAIRE  
de la  
Langue Bretonne

avec une

Préface du D<sup>r</sup> Dujardin

Président de la Fondation Culturelle Bretonne

ÉDITION F. C. B.  
EMGLEO-BREIZ

à ell. Eric Hamp, hommage cordial  
Falc'hun

**F. FALC'HUN**

Professeur à la Faculté des Lettres de Rennes

---

**L'ORTHOGRAPHE  
UNIVERSITAIRE**  
de la  
**Langue Bretonne**

avec une

**Préface du Dr Dujardin**

Président de la Fondation Culturelle Bretonne

**ÉDITION F. C. B.  
EMGLEO-BREIZ**

## Les vicissitudes de l'Orthographe Bretonne

Depuis le premier en date de nos dictionnaires bretons, le *Catholicon* de Jehan LAGADEUC (1464), la langue bretonne s'est vu offrir l'orthographe du Père MAUNOIR (Jésuite, 1659), celle de Pierre de CHALONS (Prêtre vannetais, 1723), celle du Père GRÉGOIRE DE ROSTRENNEN (Capucin, 1732), celle du Père LEPelletier (Bénédictin, 1752), celle de M. l'A., dit de L'AR-MERYE (Prêtre, 1744), pour le dialecte de Vannes, variétés qui ne pouvaient que rendre perplexes les écrivains.

LE GONIDEC, en 1807, pensa faire sortir la langue bretonne de l'état d'incertitude, d'incohérence et d'anarchie, en créant une manière d'orthographier toute philosophique et en expurgeant le breton d'une foule de mots français où ils prenaient la place de termes indigènes.

La méthode de LE GONIDEC eut ses partisans et ses adversaires entre lesquels la lutte dura cent ans, tournant cependant de plus en plus à son avantage.

En 1907, la très grande majorité des écrivains des dialectes de KERNÉ, LÉON, TRÉGOR étaient acquis à l'orthographe de LE GONIDEC, chacun d'eux conservant toutefois une prédilection pour les termes et les tournures de son dialecte. L'idée leur vint de s'entendre pour unifier ces dialectes déjà très proches naturellement.

*L'Entente des écrivains*, dans son manifeste, précisait: Unification écrite, modérée, progressive, accomplie avec conscience et décision. Le vannetais restait en dehors de ses préoccupations.

MM. ERNAULT et VALLÉE rédigèrent, de 1922 à 1928, toute une série de « *Conseils de l'Académie bretonne aux écrivains bretons* » pour « fixer la langue, en dégager les règles grammaticales, procéder à un travail d'épuration, examiner quels sacrifices les dialectes sont appelés à faire dans l'intérêt commun ».

Un renfort appréciable vint à la discipline d'ERNAULT-VALLÉE de l'adhésion de ROPARZ HÉMON, un des chefs de file de la jeunesse intellectuelle bretonne, que la question politique avait conduit à la question linguistique. La revue *Gwalarn*, qu'il avait créée en 1925, fit croisade pendant vingt ans pour l'unification des trois dialectes KLT, la bretonisation intégrale du vocabulaire et l'orthographe de LE GONIDEC (n° 92, page 48), avec succès d'ailleurs.

En même temps, une campagne était menée par tout le pays et par des groupes d'obédiences variées pour l'introduction du breton dans les écoles. Cette introduction se heurtait, pensait-on, à la division de la langue en quatre dialectes. En réalité, l'enseignement se réduirait à deux : le KLT unifié et le vannetais.

Est-il même nécessaire de les fondre tous deux et comment parvenir à les surunifier ? Dans les numéros 16, 33 et 63 de *Gwalarn*, pour ROPARZ HÉMON « le meilleur moyen de parvenir à une surunification (*peurunvanidigez*) est pour les Vannetais d'adopter, comme nous, la méthode graphique de LE GONIDEC, mais ce n'est pas à nous de nous incliner devant leur dialecte » (*Gwalarn* 92, p. 48 et 50). Il publiait d'ailleurs aussitôt sa « Clef du breton unifié » (*alc'houez ar brezoneg eeün*) et « Comment l'enseigner ? » (*Penaoz kelenn ar brezoneg eeün ?*).

Le 8 juillet 1941, il se convertit brusquement à l'idée de la « *peurunvanidigez* », convoque à Rennes les dirigeants des journaux et revues de langue bretonne et prend l'initiative de réformes dont la plus marquante, qui lui donna son nom, le zh, était le mariage du z terminal des mots du KLT et de l'h qui terminait ces mêmes mots en vannetais.

*Yezadur ar brezoneg kloerdi Kemper* (1943) jugeait que la réforme « présentait plusieurs points faibles, n'avait pas conquis bon nombre de Vannetais, tandis qu'elle heurtait la majorité des bretonnants KLT », Les délégués des revues *S.A.V.*, *Feiz ha Breiz*, *Dihunamb*, qui avaient accepté l'orthographe ZH à la réunion de Rennes, ne la mirent pas en application.

*Ar Yuhez Kristen* et le *Courrier du Finistère* n'avaient pas adhéré à la réforme.

Le manuel primaire *Me a zesk Brezoneg* de MM. UGUEN ET SÉITÉ fut admis dans les écoles libres avec l'orthographe KLT.

Les deux éditions du *Premier Cours de Breton de Ker-Vreiz* parurent sans ZH tout en étant préfacées, chose très curieuse, par ROPARZ HÉMON (1942).

Quant aux écoles publiques, elles reçurent la circulaire que voici :

« ACADEMIE DE RENNES.

Le Recteur de l'Académie de Rennes

» à MM. les Inspecteurs d'Académie du Finistère, des Côtes-du-Nord, du » Morbihan.

« Afin de couper court à l'incertitude qui peut régner sur la question » de l'orthographe chez certains des instituteurs qui donnent un ensei- » gnement facultatif du breton selon les dispositions de l'Arrêté du 24 » décembre 1941, vous voudrez bien faire connaître ce qui suit à MM. » les Inspecteurs Primaires de votre département :

« L'Université et l'Académie de Rennes ne connaissent et ne peuvent » connaître qu'une seule orthographe, celle de VALLÉE et ERNAULT, dite » KLT ou encore unifiée, en laquelle ont été publiés tous les ouvrages » bretons de 1895 à 1941 et en laquelle l'Université de Rennes dispense » son enseignement.

« Bien entendu, les cours ouverts dans les arrondissements de Vannes, » Lorient et Pontivy (à l'exception des cantons de Gourin et du Faouët) » ont intérêt à adopter le dialecte vannetais, parlé et imprimé, selon ses » règles propres, dans ces arrondissements...

Rennes, le 6 Novembre 1943.

Le Recteur d'Académie,  
M. SOURIAU. »

Les conseils de l'Académie de Rennes étaient, me semble-t-il, superflus s'adressant aux instituteurs et professeurs de l'enseignement public, du moins à ceux d'entre eux partisans de l'introduction du breton à l'école et qui étaient groupés autour d'*Ar Falz*.

Leur revue publia, en effet, plus tard, en mars 1946, son opinion sur l'orthographe de 1941. En voici la traduction résumée : « Tout bon Breton souhaite que la langue soit unifiée, sans toutefois que tout soit sacrifié à cette superunification, selon les paroles de R. HÉMON en 1937. »

« La nouvelle orthographe de 1941 a été établie au galop. L'outil est mal forgé. Nous en avons un bon qui a fait ses preuves : servons-nous-en. Il ne s'agit pas d'être pour ou contre l'auteur de cette nouveauté qui d'ailleurs a exposé, avant et après 1941, d'autres conceptions orthographiques. »

« Les autorités académiques n'ont jamais mis l'unification totale de la langue comme condition de son enseignement à l'école. »

« L'orthographe de 1941 n'est pas utilisable en vannetais ; elle lui serait nuisible. »

Suit une liste des principaux reproches adressés à l'orthographe nou-

velle, au ZH en particulier que ROPARZ HEMON lui-même, dit *Ar Falz*, traitait de « maudit ZH » même en 1941.

*Ar Falz* ne repoussait pas pour autant le rapprochement du KLT et du vannetais.

On remarquera que ce bref historique des vicissitudes de la langue bretonne a été limité au plan culturel.

Après la Libération, la campagne reprit pour « Le breton à l'école », et obtint un premier embryon d'enseignement par la loi de janvier 1951.

C'était deux mois avant que le successeur de M. Pierre Le Roux à la chaire de celtique de Rennes, M. Falc'hun, ne soutint les thèses de doctorat qui allaient lui permettre de devenir professeur titulaire à la Faculté des Lettres. M. Falc'hun était déjà connu en Bretagne pour la nouveauté de ses recherches linguistiques (cf. *SAV*, N° 26 à 31), autant que pour son attachement à sa langue maternelle. Et il se trouve que, de ses deux thèses, la principale, *l'Histoire de la langue bretonne d'après la géographie linguistique* (ronéotypée par M. Nédélec, 3, rue de Rosmader, Quimper), essaie de reconstituer le mécanisme de cette différenciation dialectale qui est à l'origine de nos difficultés orthographiques; tandis que sa thèse secondaire, *le Système consonantique du breton, avec une étude comparative de phonétique expérimentale* (chez Plihon, Rennes), applique pour la première fois, je crois, à une langue celtique une discipline linguistique assez nouvelle, la phonologie de PRAGUE.

Je dis assez nouvelle pour ne pouvoir préciser les quelques années d'avant guerre depuis lesquelles cette doctrine inspirait les linguistes les plus compétents dont on sollicitait ou des réformes orthographiques, ou l'habillage orthographique des langues naissant à l'écriture. Les journaux et revues s'intéressant à la langue bretonne ne se référaient pas à ces disciplines linguistiques nouvelles auxquelles M. Falc'hun s'initiait à Paris de 1934 à 1945.

C'est ainsi que la Fondation Culturelle Bretonne, sous la présidence de M. Toulemont, ayant trouvé en M. Falc'hun l'homme le mieux préparé à proposer une solution satisfaisante à nos problèmes linguistiques, le pria de présenter un projet de réforme inspiré de ces idées.

La F.C.B. lui demandait en outre de se hâter, tout retard présentant de sérieux inconvénients. En effet l'application graduelle de la loi de janvier 1951, indépendamment de l'amélioration espérée de cette loi, va former un nouveau public de lecteurs de breton. C'est au moment où ce public commence seulement à se recruter qu'une réforme, toujours gênante par nature, sera le mieux supportée. Notre actuel désordre orthographique aussi, qui nous a tous, bon gré mal gré, habitués à de multiples

orthographes, favorise un nouveau réformateur disposant d'un minimum d'autorité.

On a vu que ce minimum d'autorité, l'Université ne l'avait pas accordé à la réforme de 1941 qui paraît bien avoir été faite sans elle, et malgré elle. L'Université ne pouvait le refuser à une initiative partie de chez elle, surtout quand cette initiative était entourée des garanties que nous offrait M. Falc'hun.

J'ai suivi, avec le plus vif et sympathique intérêt l'ascension intellectuelle de mon jeune compatriote et peu de ses travaux me sont inconnus.

Ma compétence n'est pas suffisante pour les juger au fond. Des compétences irrécusables l'ont fait à l'occasion surtout de ses thèses de 1951, le premier de ces travaux de M. FALC'HUN, *l'Histoire*, ayant d'ailleurs, en 1954, été honoré du Prix VOLNEY par l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres (cf. *Journal des Savants*, avril-juin 1954, p. 96).

Présentant cette *Histoire* de M. FALC'HUN, M. VENDRYES de l'Institut, helléniste et germaniste autant que celtisant, écrivait que cette thèse « avait un intérêt qui dépassait largement ce qu'on entend d'ordinaire sous le nom de linguistique » (*Le Mois ethnographique*, avril 1951, pages 34-35).

M. VENDRYES ajoutait dans les *Etudes Celtiques* (VI/2, p. 438) « La méthode dont M. FALC'HUN a pris l'initiative est destinée à faire époque dans les études dialectologiques; elle apporte à notre connaissance de l'histoire du breton des données d'une grande nouveauté et d'une solidité incontestable. On peut croire qu'elle n'a pas encore donné tout ce qu'on en peut tirer. »

Dans cette dernière revue, M. BACHELLERY, qui en est le Secrétaire Général, « recommande aux spécialistes de faire leur profit du *Système consonantique du Breton* où l'auteur fournit, sur des points importants, ample matière à corriger les grammaires bretonnes. »

Je relève également, dans mes notes bibliographiques, que le Norvégien Alf. SOMMERFELT, membre de l'U.N.E.S.C.O., linguiste de renommée mondiale et celtisant connu pour ses travaux sur le breton, le gallois, l'irlandais, avait consacré dans la *Norsk Tidsskrift for Sprogvidenskap* (XVI, 1952) une longue étude aux thèses de M. FALC'HUN, qualifiant son *Histoire* de « premier grand travail de géographie linguistique sur le domaine celtique. »

J'avoue cependant n'avoir pas pris connaissance des comptes-rendus non moins favorables qui ont été publiés au Pays de Galles, par CAERWYN WILLIAMS (*Llên Cymru*, janvier 1952, p. 63-66), en Irlande, par le même (*Eigse*, VII/1, 1953, p. 62-66), en Hollande par Y. LE HIR (Neophilologues). Ceux de PIERRE LE ROUX et PIERRE TRÉPOS dans les *Annales de*

*Bretagne et Les Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne*, sont fort élogieux. Il est certain, par ailleurs, que ma bibliographie est incomplète.

Fort d'une compétence reconnue dès le lendemain de ses thèses, M. FALC'HUN publiait en 1953 dans les *Annales de Bretagne* (T. LX, p. 48-77), un projet de réforme de l'orthographe bretonne. Ce projet fut soumis à la discussion d'enseignants en quatre réunions tenues, à la fin de 1953 et au début de 1954, à Quimper, Guingamp et Lorient. De différents côtés, et chez les contradicteurs à l'occasion, on a été frappé par le fait qu'il ne s'en prenait spécialement à aucune des orthographes antérieures, mais abordait le problème de l'orthographe bretonne avec des préoccupations nouvelles, exemptes de l'esprit partisan ou routinier qu'on s'attendait d'avance à lui trouver et à lui reprocher. Les objections lui sont venues de différents horizons. Le projet a donc été modifié pour tenir compte des observations raisonnables, ou des oppositions apparemment insurmontables, avant d'être soumis à l'approbation du Conseil de la Faculté des Lettres de Rennes, puis au Ministre de l'Éducation Nationale, ce qui permet au Recteur d'Académie de mettre à son service toute son autorité administrative. Mais l'essentiel en a survécu dans la solution finalement retenue, et d'abord l'esprit qui l'animait.

M. FALC'HUN dit plus loin quel esprit l'animait.

Pour permettre à Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale de se prononcer officiellement sur l'Orthographe Universitaire, élaborée par M. FALC'HUN, MM. VENDRYES et LE ROUX avaient appuyé M. le Recteur de l'Académie de Rennes et le Conseil de la Faculté des Lettres de Rennes de leur avis également favorable.

De M. VENDRYES à M. Falc'hun :

Institut de France  
23, Quai de Conti  
PARIS (VI<sup>e</sup>)

14 Février 1955

Mon cher collègue,

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt votre lettre, du 7 de ce mois et la note sur l'orthographe universitaire qui l'accompagnait...

Je vous approuve de limiter au plus urgent les modifications à apporter à l'orthographe du KLT. Les deux cas importants sont ceux des consonnes finales et des c'h fort et doux; ce que vous proposez à ce sujet est très sage et me paraît devoir être adopté...

J. VENDRYES

De M. LE ROUX à M. le Recteur de l'Académie de Rennes :

« J'ai suivi avec un vif intérêt les études si précises de M. le Chanoine Falc'hun sur la prononciation bretonne; elles lui ont permis de proposer un système orthographique, à la fois simple et scientifique, qui, sans causer de gêne appréciable aux familiers des orthographes en usage jusqu'à présent, rapprochera la langue écrite de la langue parlée, et, en atténuant sensiblement les différences entre le vannetais et les autres dialectes, favorisera l'extension d'une langue littéraire commune. Il est extrêmement souhaitable que l'autorité universitaire fasse adopter cette orthographe dans tous les établissements, mettant fin ainsi à une période d'incertitude et d'anarchie. Recommandée par la Faculté des Lettres de Rennes, cette réforme serait rapidement acceptée par les écrivains bretons.

Le 21 février 1955.

P. LE ROUX

Professeur honoraire de Celtique  
Doyen honoraire de la Faculté des Lettres de Rennes.

Paris, le 16 Juin 1955

Le Ministre de l'Éducation Nationale  
à

Monsieur le Recteur de l'Académie  
de RENNES

Vous m'avez transmis le 14 mars 1955 un projet de fixation d'une « orthographe universitaire » de la langue bretonne qui a été élaboré par M. Falc'hun, professeur de langues et littératures celtiques à la Faculté des Lettres de Rennes.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que, conformément à l'avis de M. Le Directeur Général de l'Enseignement du second degré et de M. Le Directeur de l'Enseignement du premier degré, j'approuve le projet de la Faculté des Lettres de l'Université de Rennes tendant à établir une orthographe universitaire de la langue bretonne et à en fixer les règles.

P. le Ministre et par autorisation:

Le Directeur Général de l'Enseignement Supérieur.

Signé: G. BERGER.

L'orthographe universitaire est ainsi devenue la seule désormais officiellement admise dans les manuels scolaires et aux examens; elle est assurée de l'appui administratif du Recteur de l'Académie de Rennes, de l'appui financier de la Fondation Culturelle Bretonne, qui prend à sa charge l'impression des manuels scolaires, grâce aux fonds collectés par

le dévouement des groupes folkloriques, tous fédérés à « *KENDALC'H* », et elle peut compter sur l'adhésion de l'enseignement privé aussi bien que sur l'enseignement public. Contre de tels appuis, aucun groupement ne peut espérer, dans les circonstances actuelles, faire prévaloir une autre solution.

Qu'elle ait été l'objet de critiques et qu'elle en reçoive encore, c'est le sort de toutes les réformes, dans leur intérêt souvent.

Il en est qui sont regrettables par leur manque de modération, qu'elles aient été diffusées par des feuilles presque confidentielles ou par des journaux et revues. On aimerait tant que le jugement ne quittât pas le plan scientifique où il peut conserver sa sérénité, alors que la Bretagne n'aurait pas trop de tous ses enfants pour l'aimer et la servir dans la concorde !

Docteur L. DUJARDIN.

*Président de la Fondation Culturelle Bretonne.*

# L'orthographe universitaire de la Langue Bretonne

## CHAPITRE I

### OPPORTUNITÉ D'UNE RÉFORME

L'orthographe du breton, comme celle du français et de toutes les langues d'Europe, a varié au cours des siècles. Les controverses à son sujet durent encore, et l'usage n'est pas fixé, au point qu'il est plus légitime de parler des orthographes bretonnes que de l'orthographe bretonne.

Il en est résulté une gêne considérable pour l'enseignement de la langue, et d'abord pour l'édition de manuels d'enseignement. Ces flottements justifient la récente initiative de la Faculté des Lettres de l'Université de Rennes de fixer une orthographe universitaire de la langue bretonne, destinée à l'enseignement, *qui a reçu l'approbation du Ministre de l'Education Nationale le 16 juin 1955*, et que nous présentons aujourd'hui au public bretonnant.

Les hésitations de l'orthographe bretonne s'expliquent par deux causes :

1° L'absence de centre urbain dont le prestige politique et culturel imposât le dialecte comme modèle indiscuté dans toutes les régions parlant la même langue, comme ce fut le cas pour Paris, Londres, Madrid et Florence. Aucune ville du domaine bretonnant ne semble avoir jamais joui d'un rayonnement comparable.

2° L'absence de tout usagé du breton dans les actes publics, ce qui a empêché l'unification linguistique par voie administrative, qui a pu commencer ainsi dans les pays de langue allemande par exemple.

La langue bretonne se présente donc à nous dans un état de division dialectale rappelant celui de l'Europe médiévale, à une époque où, le latin servant de seule langue officielle, chaque langue vulgaire, chaque dialecte, évoluait librement sans contrainte extérieure d'aucune sorte. Bien avant la Révolution, on avait pris l'habitude de nommer ces dialectes d'après les diocèses où ils se parlaient, **Cornouaille, Léon, Tréguier** et **Vannes**, d'où les appellations modernes de **cornouaillais, léonais, trégorrois** et **vannetais**. Quelques paroisses de l'ancien diocèse de Saint-Brieuc, moins étendu que l'actuel diocèse du même nom, parlent aussi, en Goëlo, sur la rive occidentale de la baie, un breton très voisin du trégorrois. Et dans la presqu'île de Guérande, au diocèse de Nantes, quelques paroisses ont conservé jusqu'au 19<sup>e</sup> siècle un dialecte breton très proche du vannetais.

Ces dénominations administratives n'avaient pas plus de valeur scientifique que celles qui pourrait fournir le cadre de nos actuels départements. Aujourd'hui d'ailleurs, le peuple les remplace volontiers par « morbihannais » et « finistérien », ce dernier dialecte offrant la curieuse particularité de se parler également dans les Côtes-du-Nord. Une raison en est peut-être que le nom de ce département ne se prête pas à la formation d'un adjectif dérivé. Mais il en existe une autre aussi valable : c'est que les dialectes du Finistère et des Côtes-du-Nord, en abrégé le **KLT** (ou breton des anciens diocèses de Cornouaille (en breton **Kerne**), Léon et Tréguier), diffèrent si peu entre eux que chacun est suffisamment intelligible dans l'ensemble de ce domaine, tandis qu'ils s'opposent en bloc au vannetais, qui n'est guère compris en dehors du Morbihan.

Le domaine géographique du **KLT** se caractérise, sauf entre Quimper et Quimperlé où il a pu s'étendre de bonne heure au détriment du vannetais, par une grande densité de noms de paroisses en **Plou-**, ainsi **Plougastel**, indice d'une forte colonisation bretonne du 4<sup>e</sup> au 6<sup>e</sup> siècle. Le **Pays de Vannes**, plus pauvre en noms en **Plou-**, est beaucoup plus riche en noms en **-ac**, comme **Carnac**, indice certain de la permanence d'un plus fort élément de population gallo-romaine antérieure à l'arrivée des Bretons.

Le vannetais se distingue essentiellement des autres dialectes par la place de l'accent, qui frappe la dernière syllabe du mot comme en français, et non l'avant-dernière comme en **KLT**. Il s'en distingue encore par une partie de son vocabulaire, et par différentes particularités de pronon-

ciation, dont la plus typique est l'évolution en **h** d'un ancien **th** devenu **z** en **KLT** : il dit **koh** au lieu de **koz**, « vieux ».

De quand date cette différenciation qui met le vannetais tellement à part des autres dialectes ? Il est difficile de le préciser en l'absence de textes anciens assez étendus. Elle se présente comme entièrement achevée au 17<sup>e</sup> siècle, dès l'apparition, tardive, des premiers textes suivis. Notons que déjà entre l'an 1100 et l'an 1160, le Cartulaire de Redon offre fréquemment la variante **Guehenoc** du nom propre **Guethenoc**, le **Guézennec** de notre **KLT** dans **Quimper-Guézennec**, et que, dès la même époque, plusieurs autres noms présentent la même alternance de **h** et de **th**.

Les auteurs bretons des siècles passés ne semblent guère avoir recherché simultanément la clientèle des bretonnants du **KLT** et du Vannetais, comme s'ils admettaient implicitement que l'une excluait l'autre. Mais tous les dialectes bretons étant écrits par des auteurs imprégnés de culture française, et pour des lecteurs plus ou moins pénétrés de la même culture, toutes les orthographes bretonnes ont fini par éliminer les signes traditionnels ayant une valeur incompatible avec les habitudes orthographiques françaises, comme **ch**, **ff** et **th**, et par admettre comme allant de soi la valeur de certains signes spéciale au français, comme **u**, **eu**, **ou**, **ch**, **gn**, **j**.

Cependant la complication et l'incohérence des principes de l'orthographe française ont provoqué une réaction qui s'est traduite par l'élimination des lettres faisant double emploi en français, comme **c** et **q**, exclus au profit du **k**, et par la spécialisation dans une seule valeur, celle du latin, des lettres susceptibles de plusieurs prononciations en français, comme **g**, **s** et **t**. Cette réaction à son tour, et la nécessité de figurer certains sons spécifiquement bretons sans heurter les habitudes françaises, ont entraîné la création du signe complexe **c'h**, puis l'introduction de **w** et de **y**. Mais ces trois innovations n'ont touché que le **KLT**, les auteurs vannetais estimant qu'elles ne répondaient pas au même besoin dans leur dialecte. Ainsi, les notables différences dialectales déjà dues au vocabulaire et à la prononciation se sont aggravées peu à peu de différences écrites dues à des innovations orthographiques divergentes, qui faisaient noter différemment certains sons identiques ou très voisins.

Les inconvénients de cette situation ont été sentis de plus en plus vivement par les élites bretonnantes à mesure que la diffusion du français, devenu par la force des choses langue commune des bretonnants de dialectes différents, en arrivait à constituer une menace pour l'existence même de la langue bretonne. On a éprouvé le besoin d'un breton commun.

L'unification écrite des trois dialectes du **KLT** s'est faite sans peine,



par de légères retouches à l'orthographe du léonais, déjà admis comme langue littéraire dans les deux diocèses voisins. Le succès même de cette opération laissa croire à certains que l'unification avec le vannetais pouvait se faire aussi facilement. C'était méconnaître l'originalité profonde de ce dialecte, due sans doute à de lointaines causes historiques et ethniques.

Une première tentative d'unification échoua peu avant la guerre de 1939. Reprise en 1941, elle ne rallia qu'une partie de l'élite bretonnante. Le plus clair résultat de la réforme de 1941, que l'Université s'est toujours fermement refusée à reconnaître, fut d'ébranler l'autorité des orthographes (KLT et vannetaise) universellement reconnues avant la guerre, et de créer l'anarchie. *Anarchie où l'Université est seule en mesure de faire prévaloir une solution, depuis qu'une loi de janvier 1951 organise un premier embryon d'enseignement du breton, qu'il est dans ses fonctions de contrôler, et de sanctionner par des examens.*

C'est donc dans cette voie que s'est engagé le professeur de celtique de la Faculté des Lettres de Rennes, en publiant dans les *Annales de Bretagne* (tome LX, 1953, p. 48-77) un projet de réforme. Conçu par un bretonnant qui, n'ayant appris le français qu'à l'école, désirait contribuer à l'amélioration des méthodes pédagogiques en usage en Basse-Bretagne à l'époque de son enfance, ce projet se préoccupait avant tout de l'intérêt des petits bretonnants, qui devraient recevoir une connaissance rationnelle de leur langue maternelle, et pour qui on peut faire de cette langue un véritable instrument de développement intellectuel. Cet intérêt se concilie mal avec certaines idéologies qui ont essayé de prévaloir en ce domaine. Par exemple, le seul désir de doter les Bretons d'un alphabet national ne saurait justifier un bouleversement de l'ordre international des lettres de l'alphabet, qui mettrait le **k** après le **b**, l'**y** après l'**i**, **ch** après **h**. De telles fantaisies, adoptées par certains auteurs de dictionnaires bretons, loin de servir la langue, ne peuvent que lui nuire, en dérangeant des lecteurs habitués au seul ordre reconnu par toutes les grandes langues de culture. Revenons donc à l'ordre international.

C'est le même esprit réaliste qui inspira aux premiers lexicographes ou écrivains bretons, déjà bilingues comme tous leurs lecteurs d'aujourd'hui, d'éviter les conflits gênants entre la valeur des signes graphiques en français et en breton. Ce bilinguisme des lecteurs bretonnants ne saurait être perdu de vue dans aucune réforme de l'orthographe bretonne.

Mais il est souvent arrivé que, pour les plus zélés des réformateurs de notre orthographe, (1), le breton ne fût qu'une seconde langue apprise tardivement, et imparfaitement dans certaines nuances essentielles de sa

1) En particulier le Père Maunoir, Dom Le Pelletier et Le Gonidec.

prononciation, pour lesquelles le français, leur langue maternelle, ne leur offrait pas de modèle valable. Nos orthographes bretonnes, surtout celle du KLT, en ont été profondément marquées, par la non-distinction des deux valeurs si différentes de **c'h** et de **f**, par l'emploi de **n**, **l** et **r** dans certains cas où **nn**, **ll** et **rr** auraient dû s'imposer, et par une notation inadéquate de beaucoup de consonnes finales. Ces erreurs entachent fortement la prononciation des néo-bretonnants (1), fondée uniquement sur l'écriture. La plupart disparaîtront d'elles-mêmes par l'adoption de l'orthographe universitaire.

Cette nouvelle orthographe, bien que conçue essentiellement pour le KLT, a paru nettement plus accessible aux Vannetais que le breton unifié de 1941. Cela tient d'abord à la suppression de la plupart des **c'h**, qui les satisfait mieux que l'adoption d'un **zh** (dans **kozh**, remplaçant **koz** et **koh**) également déroutant pour eux. Cela tient aussi à ce que, pour la première fois dans l'histoire de la langue, une réforme vise en même temps tous les dialectes, pour réduire au minimum l'écart entre leurs aspects graphiques.

L'expérience des quinze dernières années enseigne qu'il serait actuellement imprudent de dépasser cette étape, et de proposer une langue unifiée, mais artificielle, qui, paraissant partout étrangère, aggraverait la désaffection des élèves, des maîtres et des lecteurs. L'orthographe universitaire ne saurait donc satisfaire ceux qui n'entrevoient de salut pour la langue que par l'unification immédiate à tout prix, et à qui d'autres reprochent de sacrifier volontiers le salut à l'unification.

## CHAPITRE II

### TRAITS ESSENTIELS DE LA RÉFORME

L'élaboration de l'orthographe universitaire a été guidée par les préoccupations suivantes:

- a) rapprocher la langue écrite de la langue parlée dans sa variante la plus répandue.
- b) rapprocher le KLT et le vannetais par des modifications orthographiques concertées de part et d'autres.

1) Par ce terme nous distinguerons, parmi les nouveaux venus au breton, ceux dont la prononciation calque servilement une orthographe trompeuse; il en est d'autres qui s'assimilent parfaitement la prononciation traditionnelle.

c) fixer de la façon la plus simple et la plus logique possible la part d'arbitraire que comporte toute orthographe.

d) s'écarter le moins possible des traditions antérieures.

Les principales modifications apportées à la lumière de ces principes sont les suivantes :

### I — C'H et H.

Écrire différemment les deux prononciations différentes du **c'h**, adopté vers 1650 pour éviter la confusion avec **ch** à valeur française (comparer **c'hoaz** et **choaz**).

On a écrit jusqu'à présent **sec'ha**, « le plus sec » et **sec'ha**, « sécher ». On écrira désormais **sec'ha**, « le plus sec », mais **seha**, « sécher » ; **yehed**, « santé » ; **yac'hohig**, « un peu mieux portant », etc... La plupart (de 80% à 90%) des anciens **c'h** s'écriront donc **h**. Le KLT écrit se rapprochera ainsi de la langue parlée, où le **c'h** est généralement doux, du vannetais qui n'a pas de **c'h**, et d'une ancienne tradition orthographique conservée en beaucoup de noms propres comme **Golhen, Bourhis, Marhic, Rohou, etc.**

Au début et à la fin des mots, l'orthographe de l'ancien **c'h** obéira aux règles exposées plus loin (cf. infra, § III, les consonnes finales, et § V, les mutations).

### II — F fort et F doux.

Écrire différemment aussi les deux prononciations différentes de **f**, dont la plus douce est très voisine de celle du **v**.

A l'intérieur du mot et en finale, la prononciation douce sera figurée par **v**, sans qu'il en résulte de confusion. On écrira donc désormais **ivern, uvern, divenn, overenn, kov, pl. kovou, krav, pl. kreven**, où l'ancien **f** se prononçait exactement comme le **v** de **eva** ou **skriva**.

Au début du mot, où il résulte de la mutation d'un **P**, le **f** doux s'écrira **'f**, parce qu'en cette position il paraît utile de le distinguer du **v**: **He 'faz** « sa toux à elle », **e vaz** « son bâton à lui ». L'**h** de **he** ne se prononçant pas, la différence auditive entre les deux expressions repose entièrement sur l'opposition entre **'f** et **v**, qui joue ainsi un rôle fonctionnel dans la langue. Ne pas distinguer **'f** et **f** entraîne d'autres confusions, avec **fas** « face », par exemple.

Un signe simple et unique pour représenter **f** doux en toute position eût été plus satisfaisant. La solution adoptée après de nombreux échanges de vues a paru la meilleure, ou la moins mauvaise, de toutes celles proposées (**vh, fv, etc...**).

### III — LES CONSONNES FINALES.

Depuis de longs siècles, l'orthographe bretonne se montre hésitante sur ce point, parce que, à la différence du français, le breton ne connaît qu'une seule et même prononciation en fin de mot pour **p** et **b**, **t** et **d** (**mat, mad**), **k** et **g** (**drouk, droug**), **f** et **v** (ou **'f**), **s** et **z** (cf. **Le Braz** ou **Le Bras**), **ch** et **j**, **c'h** et **h**. Dans les consonnes liquides, la même confusion s'observe souvent aussi entre **nn** et **n**, **ll** et **l**, **rr** et **r**, et il faut recourir à la dérivation pour justifier les finales différentes de **divenn** et **kompren**, **kavell** et **avel**, **herr** et **ler**.

L'orthographe universitaire renonce à la différence purement conventionnelle, et parfois bien subtile, introduite il y a moins d'un demi-siècle entre **mat** et **mad**, **brezonek** et **brezoneg**. Elle a choisi d'écrire les consonnes finales de façon qu'elles subissent, dans la formation des dérivés, des modifications moins nombreuses, plus conformes à l'usage parlé, et plus logiques, c'est-à-dire s'exprimant par des règles simples. Les nouvelles finales ainsi adoptées ont en outre l'avantage d'assurer automatiquement une liaison correcte avec la voyelle initiale du mot suivant. Les principales règles adoptées sont les suivantes :

1° La consonne finale d'un mot est celle, douce ou forte, qui paraît dans les dérivés devant les désinences douces ou non-renforçantes.

Donc, avec une consonne forte, **duk**, à cause de **duked** et **dukez** ; **aket**, à cause de **aketuz** ; **labous**, à cause de **laboused**. Mais, avec une consonne douce, **dieg**, à cause de **diegi** ; **mad**, d'après **madelez** ; **evid**, d'après **evidon** ; **sod**, d'après **sodenn** ou **sodi** ; **seh**, d'après **sehor**, **shed**, **seha**.

2° Les consonnes finales douces se transforment en fortes devant les désinences renforçantes (commençant autrefois par **s** ou **h**) dont voici la liste :

1) la désinence **-oh** du comparatif : **treud, treutoh** ; **droug, droukoh** ; **koz, kosoh** ; **seh, sec'hoh** ; **yen, yennoh** ; **izel, izelloh** ; **hir, hirroh** (**hirrohog** eo).

2) la désinence **-a** du superlatif : **drouka, kosa, yenna, hirra**.

3) la désinence **-aad** des verbes progressifs : **hirraad, kosaad, ankounac'haad**.

4) la désinence **-a** de certains verbes : **pesketa, de pesked**.

5) la désinence **-er** des noms d'agents correspondants à ces verbes : **logoter, de logod**.

6) la désinence **-ad** (pour **-hed**) des mesures de longueur : **troad, troatad** ; **meud, meutad**.

7) les désinences des 3<sup>es</sup> personnes du singulier et du pluriel des prépositions conjuguées : **evid, mais evitañ, eviti, evito** ; **gand, mais gantañ, ganti, ganto**.

3° Pour la dérivation, le passage de la consonne finale douce à la forte correspondante se fait d'après le tableau suivant :

Douces b d g z h n l r  
Fortes p t k s c'h m ll rr

L'une des innovations de l'orthographe universitaire consiste à écrire le renforcement de n, l et r comme il se fait dans la langue parlée, et sans formuler de règle nouvelle: il rentre en effet dans la règle générale, puisqu'en réalité m, ll et rr ne sont que les consonnes fortes (écrites par deux lettres comme ch et c'h) correspondant aux douces n, l et r, comme les fortes p, t, k correspondent aux douces b, d, g.

Le renforcement de j et v est rare, ou étroitement localisé. Celui de j en ch apparaît en quelques emprunts français récents: sovajerez, mais sovachoh. Celui de v en f se fait régulièrement dans une partie du Léon: klañv, klañfoh; kreñv, kreñfaad; teo (pour tew, tev), an tefa. On ne les rencontre guère dans la langue littéraire.

Voici les principales catégories de mots dont la consonne finale, représentant une graphie souvent usitée au 19<sup>e</sup> siècle, s'écrivait désormais par la douce:

1) les adjectifs : mad (madou), droug (drougou), braz (divraza), louz (louza), penneg (pennegez), stard (starda), dég (a zegou), degved (degvedenn), kantved (kantvedou), figuz (figuzenn), kuriuz (kuriuzenn).

2) les infinitifs : gweled, kleved, dond, (doned), mond, (moned), gel-loud, gouzoud, kignad, (kignadenn), gwellaad, redeg, etc...

3) les adverbes et prépositions : araog (araogenn), rag, euz, evid, gand, héb, (dont hebiou, écrit à tort e-biou, est un dérivé), ebed (= er bed).

4) presque tous les mots en c'h, qui se termineront désormais par -h: marh (marheg), merh (merhed), troh (troha), dalh (dalhet). Le Catholicon (1464) écrivait déjà marhec, « chevalier ». Seul ou en composition, le même mot apparaît, dans le Cartulaire de Redon, sous les formes marcoc, marchoc, marhoc (dès 826, prédominant dès 1070), marroc (1144).

Conserveront la consonne finale forte:

1) les participes passés en -et, qui se distingueront ainsi des infinitifs en -ed: gwelet (gweled), klevet (kleved), sellet (selled), lavaret (lavared).

2) tous les mots qui ont une consonne finale forte devant une désinence non-renforçante: pok (pokou), tok (tokou), duk (-ed), kantik (-ou), pont, dant (-a), en particulier tous les mots en -st er -sk: rust, prest, gwask, laosc, etc..., et ceux où un t se maintient après un l transformé en voyelle (o, ou): geot, kaot, aot, saout, maout (cf. geotenn, aotenn, maoutig).

3) les formes verbales où une consonne forte intérieure (devant la désinence d'infinitif) est devenue finale: lop (-a), sut (-al), strak (-al)...

Les désinences personnelles des verbes et des prépositions conjuguées, auxquelles ne peuvent s'ajouter d'autres désinences, ne subissent de modifications que:

1) A la 1<sup>re</sup> personne du pluriel, où, pour réaliser une unification conforme à une prononciation très répandue, -mp du KLT et -mb du vannetais sont ramenés à la forme primitive -m conservée en gallois : dihunom, dihunam, ahanom, evidom.

2) A la 2<sup>e</sup> personne du pluriel, où tous les c'h deviennent h: evidoh, e kanoh, a ganeh...

#### IV — LES ANCIENS H.

Ce qui s'écrivait h jusqu'à présent ne se prononçait guère, du moins en Léon. D'où une confusion possible, dans la lecture, avec les nouveaux h doux qui devront toujours se prononcer. L'orthographe universitaire adopte la solution suivante:

1°) Garder l'h initial dans hir, hent, had, honnez, etc... où il est étymologique, et d'ailleurs conforme à la prononciation la plus répandue en dehors du Léon.

2°) Le garder aussi, sans le prononcer, dans ha, he, ho, où il n'est pas étymologique, pour éviter une confusion visuelle gênante avec d'autres petits mots très usuels et de sens différents: a, e, o. Le tolérer dans hon, à côté de on, (gallois ein), « nôtre », qu'il ne sera pas nécessaire de faire suivre d'une mutation, ni de changer en or, ol. (1)

3°) Le supprimer dans (h)oll, (h)en « il »; où il n'est pas étymologique et n'est guère utile, mais non dans henn (autrefois hen), qui se retrouve dans hemañ, hennez, beteg-henn, evel-henn.

4°) Tolérer la suppression de l'h dans bihan, buhez, dehou, uhel, où, bien qu'étymologique, il ne se prononce plus, sans qu'il en résulte de confusion avec d'autres mots.

#### V — LES MUTATIONS.

La distinction entre c'h fort et (ancien) c'h doux, f fort et (ancien) f doux, dès qu'elle passe de la langue parlée à la langue écrite, a sa répercussion sur les règles des mutations. Voici les modifications essentielles qui en résulteront:

1°) Conformément à l'usage de l'universalité du domaine bretonnant,

1) Le changement de on en ol et or est dû à l'analogie avec l'article an, al, ar; et la mutation de k après or est une imitation de celle après ar dans les mots en k- qui ne sont pas au fém. sing.: or hi d'après ar hi. Cette mutation ne se fait pas au Pays de Vannes ni sur la côte du Bas-Léon, fidèles sur ce point à un vieil usage plus simple, qu'il ne convient pas de considérer comme incorrect.

l'adoucissement du **g** donne toujours un **h** et non un **c'h**: da **hér**, e **h**odell, ar **had**.

2°) Dans la plus grande partie du domaine bretonnant, la mutation par spiration de **k** et **p** aboutit à **h** et **'f** (et non à **c'h** et **f**) et l'orthographe universitaire se conforme à cet usage: ar **hi**, va **haz**, hé **'fenn**, va **'frenest**.

3° Les mots en **c'h** et **f**, comme **c'hoar** et **foar**, peuvent eux-mêmes subir la mutation adoucissante. Cette mutation n'ayant jamais trouvé jusqu'à présent d'expression écrite, faute de signes graphiques aptes à la traduire, il ne peut être question de la généraliser sans enquête préalable sur son importance réelle dans la langue parlée. L'orthographe universitaire l'écrira dans les cas où, obéissant à une règle générale déjà connue par ailleurs, elle remplit un rôle fonctionnel utile, comme marquer l'opposition entre le masculin et le féminin:

an **hini fall** (le mauvais), an **hini 'fall** (la mauvaise); an **hini c'hwero**, an **hini hwero**; ar **c'hwil** du, mais ar **hoar-gaer**; eur **filhor bihan**, mais eur **'filhozez vraz**.

L'orthographe universitaire note aussi les mutations **s/z** et **ch/j**, quand elles sont conformes à la prononciation de la majeure partie des bretonnants.

### CHAPITRE III

## LES MUTATIONS : LEUR LOGIQUE

L'orthographe universitaire voudrait cependant, tout en se tenant le plus près possible d'un usage assez répandu, n'écrire que les mutations indispensables, ou utiles, et formulables en règles simples. Mais le conflit entre la logique et l'usage, qui n'ont jamais fait bon ménage dans aucune langue, au grand désespoir de tous les grammairiens, se cristallise dans les langues celtiques autour du problème des mutations.

Les mutations bretonnes remplissent, entre autres, les mêmes fonctions qu'en français l'opposition de « le » et « la » — comparer « le bon », « la bonne » et **an hini mad**, **an hini vad** —, et en anglais l'opposition de « his » et « her » — comparer « his father », « her father » et **e dad**, **he zad**. Le français ne tolère pas une erreur dans l'emploi de « le » ou « la », ou « les », différence parfaitement inutile pour un cerveau anglais, qui s'accommode partout de « the » : le breton aussi se contente bien de **an** et de ses variantes phonétiques **al**, **ar**. En revanche, le français s'accommode

fort bien de la confusion entre les équivalents de « his » et de « her », sans compter « its », dont la distinction est capitale en anglais. La logique française n'est pas la logique anglaise. Et aucune des deux ne correspond à la logique bretonne, qui est tout aussi fondée.

Certaines mutations bretonnes sont donc logiques. Mais d'autres échappent à toute logique, et, parfois, les omettre n'est pas ce qui choque le moins l'oreille d'un bretonnant, tant il est vrai qu'en matière de langage c'est l'usage qui est roi. Faut-il donc, par respect pour l'usage, revenir à des usages dialectaux peu cohérents ? Comment en sortir ? Et où trouver un principe d'unité pour la langue littéraire ?

La solution ne peut consister qu'en un compromis raisonnable entre la logique, la logique bretonne, et les usages dialectaux qui la concrétisent de façons diverses.

Les usages dialectaux sont insuffisamment connus, parce que la langue écrite les masque ou les déforme, et que les enquêtes scientifiques comme celle de *l'Atlas linguistique de la Basse-Bretagne* sont encore trop fragmentaires: il faudra les développer pour obtenir une bonne vue d'ensemble du mécanisme des mutations bretonnes dans les différents cantons. La sagesse, jusque là, est d'essayer de mettre un peu plus de logique dans les seuls usages qui ont une tradition écrite.

La logique des mutations bretonnes est mieux connue. Elle est dominée par la répartition de toutes les consonnes bretonnes en deux classes, les fortes et les douces, et s'exprime par les lois qui commandent le passage des consonnes d'une classe à l'autre, qui règlent les adoucissements et les renforcements. Plusieurs de ces mutations n'ont jamais été écrites, et ne méritent pas de passer dans l'orthographe. Elles ont néanmoins leur place obligatoire dans une description scientifique des mutations, parce qu'on ne peut aboutir sans elles à une loi générale qui rende compte de tous les faits, et qui permette par là même d'influer sur l'usage et d'essayer de l'orienter dans le meilleur sens.

### I — MUTATIONS ADOUCISSANTES

Les oppositions entre fortes et douces à l'initiale d'un mot peuvent s'exprimer par le tableau ci-après, où les fortes sont représentées par des majuscules, et les douces par des minuscules. La mutation **Gw/w** n'y trouve pas de place, parce qu'elle n'est qu'une variante particulière de la mutation **G/h**: c'est une ancienne mutation **Gw/hw**, encore vivante par endroits, où l'**h** s'est affaibli jusqu'à disparaître. En gallois, cet **h** provenant de **G** a disparu en toute position (**ei allu** = **e halloud**, « son pouvoir à lui ») et pas seulement devant **w**: le breton dit aussi **n'ellan ket** ou **ne hellan ket**.

Fortes P T K B D G F S CH C'H M N L R  
 Douces b d g v z h 'f z j h v n l r

Telle est la série complète des adoucissements que, dans la langue parlée, entraîne par exemple le possessif masculin e « son, à lui », par opposition à ho « votre », qui maintient toutes les fortes, et renforce même B, D, G en P, T, K.

Les douces initiales n, l, et r n'ont jamais été distinguées en breton écrit des fortes initiales N, L, R, tandis que le gallois connaît les mutations écrites ll/l et rh/r, distinguant ei lythyr, br. e lizer, de ei lythyr, br. he lizer, ou bien ei rod, br. e rod, de ei rhod, br. he rod. Mais les vrais bretonnants savent qu'ils prononcent ll et rr là où le gallois écrit ll et rh, et l et r là où le gallois écrit l et r. Aucune des deux langues n'écrit la mutation N/n, aussi nette, en breton parlé, que les deux précédentes.

Ni le breton écrit, ni le gallois écrit, ne font davantage de différence entre B, D, G forts et non mutés, et b, d, g doux provenant de la mutation de P, T, K, différence qui permet au breton parlé de distinguer entre he Baz et e baz (de Paz), he Dour et e dour (de Tour), he Garr (souvent écrit à tort Gar) et e garr (de Karr).

Il n'y a pas lieu de faire noter ces variantes de prononciation par l'orthographe bretonne. Mais un manuel soucieux de décrire exactement les nuances de la langue parlée pourrait, dans le cas de confusion possible, signaler les douces par une apostrophe ('b, 'd, 'g, 'n, 'l, 'r), signe d'élision marquant alors la suppression d'un degré de force: l'usage orthographique de ce signe ne sera imposé que pour distinguer f doux initial ('f), voisin du son du v.

Ajoutons que les douces initiales b, d, g et n, l, r n'apparaissent qu'après voyelle finale, et jamais après un mot à finale consonantique, même s'il provoque les autres mutations adoucissantes, comme le fait l'article féminin.

Ces douces initiales se prononcent exactement comme b, d, g, n, l, et r intervocaliques dans le corps du mot, tandis que N, L et R initiaux se prononcent comme nn, ll et rr intérieurs. Mais les fortes B, D, G ne s'opposent aux douces b, d, g qu'à l'initiale du mot, derrière certaines finales vocaliques, et ne se rencontrent pas en d'autres positions. Sur le plan scientifique, il importe néanmoins de souligner cette opposition, pour expliquer un illogisme apparent du tableau traditionnel des mutations, qui classe b, d, g à la fois parmi les douces, comme résultat de l'adoucissement de P, T, K, et parmi les fortes (mais il s'agit de B, D, G), puisqu'elles s'adoucissent elles-mêmes en v, z et h.

Une lacune plus grave de l'orthographe traditionnelle, et qu'il importait absolument de combler, faisait confondre sous le même signe la forte F et la douce 'f, et surtout la forte C'H et la douce correspondante h. Confusions particulièrement choquantes pour des bretonnants, et particulièrement fréquentes chez les néo-bretonnants.

Sans doute est-ce parce qu'on ne savait pas comment noter les mutations F/'f et C'H/h qu'on avait aussi fini par ne plus écrire les mutations, analogues, et si répandues, S/z et CH/j. On y renonçait d'autant plus volontiers que les mutations adoucissantes de F, S, CH et C'H, qui s'insèrent si bien dans la logique du système consonantique breton, obéissent en fait à des usages capricieux. Le gallois les ignore totalement. Mais elles occupent une telle place dans le breton parlé qu'il serait fâcheux, pour l'équilibre phonétique et l'harmonie de la langue, que le breton écrit les proscrive absolument. Admettons-en donc le principe, et un usage plutôt restreint, en attendant que des enquêtes minutieuses indiquent le meilleur compromis entre la logique et des usages divergents.

La confusion entre fortes et douces, dans le cas de C'H et F, était d'autant plus grave qu'elle se doublait d'une confusion entre sourdes et sonores, plus sensible à l'oreille, et qu'elle se répétait encore à l'intérieur des mots, y entraînant même une altération quantitative de la voyelle précédente. Donnons-en un exemple.

En de vastes régions, confondre C'H et h, ce n'est pas seulement confondre ho c'hoar, « votre sœur », avec o hoar, « leur sœur », mais aussi sec'ha, « le plus sec », avec seha, « sécher ». C'H est une forte, et une sourde (dépourvue de vibrations des cordes vocales), et la voyelle accentuée qui la précède doit être brève; h est une douce, et une sonore (accompagnée de vibrations des cordes vocales), obligatoirement précédée de voyelle longue sous l'accent.

Accumuler tant de confusions est évidemment choquant pour ceux qui parlent bien la langue. Tandis que la confusion entre B, D, G, N, L, R et b, d, g, n, l, r se contente d'ignorer une assez subtile opposition entre fortes et douces initiales, toutes sonores. Confusion d'autant plus facile, et bénigne, que la force comporte des degrés, comme nous le verrons, et que les moins fortes se rapprochent donc des douces, elles-mêmes inégales entre elles: la plus faible, h, s'évanouit souvent.

Examinons l'origine de cet étrange 'f qui se voit conférer pour la première fois un état-civil orthographique. Dans la plupart des langues, v est la seule douce sonore qui s'oppose à la sourde forte F (cf. fr. *neuf* et *neuve*). La possession d'un 'f doux et sonore, distinct de v, est une originalité du breton, liée à un trait caractéristique des langues celtiques:

l'apparition d'une mutation M/v à la place d'une ancienne mutation M/m, qui était parallèle aux mutations N/n, L/l, R/r.

On sait que cette évolution de m en v affecta aussi les m simples intérieurs: cf. *niver*, du lat. *numerus* « nombre », et *gevell* (Guével) de *gemellus*, « jumeau ». Souvent, l'm primitif a laissé un souvenir dans la nasalité de la voyelle précédente, comme dans *doñvaad*, « apprivoiser », de la même racine que le lat. *domare*, « dompter ». Il est certain que le v qui remplaça m fut d'abord nasal lui-même, c'est-à-dire qu'il comportait une sortie d'air à la fois par les narines et par les lèvres. Par les lèvres, le débit d'air était donc moindre que pour un v ordinaire, et, de ce point de vue, le v nasal était plus faible, ou plus doux, que le v ordinaire. Et lorsque la nasalité disparut, on se trouva quand même devant deux v différents, le plus faible provenant d'un ancien m, et l'autre de l'affaiblissement d'un F (dans *divenn*, de *defendere*), d'un B ou d'un b (dans *skriva*, de *scribere*, ou *eva*).

La répartition actuelle de f et v n'est pas entièrement conforme à cette logique de l'étymologie, et la mutation adoucissante de B donne v et non f, tandis qu'un ancien b intérieur se prononce en réalité f dans *eva* et *skriva*. La nuance qui sépare les deux sons est à vrai dire assez subtile, et difficile à faire saisir aux étrangers. Mais elle s'impose à la plupart des bretonnants sensibles aux finesses de leur langue, qu'elle caractérise de façon bien plus originale que le trop fameux C'H, son familier à toutes sortes d'autres langues sous d'autres formes graphiques (ch allemand ou gallois, j espagnol, etc...). Il convient donc de distinguer orthographiquement le f, au moins à l'initiale des mots, où la chose est plus facile. L'ignorer totalement revient à reconnaître une lacune disgracieuse et inexplicable dans le parfait équilibre du système consonantique breton où, à chaque consonne forte intérieure, s'oppose une consonne douce de couple. Faute de f, en effet, il faudrait faire figurer le v en deux cases, pour faire pendant à la fois à M et à F (voir plus loin p. 27). Mais les vrais bretonnants savent qu'il s'agit de deux v différents : celui de *skriva*, *eva*, *divenn* (en face de F) et celui de *beva*, *leñva*, *liva* (en face de M).

## II — MUTATIONS RENFORÇANTES

À côté des mutations adoucissantes qu'on vient de décrire, la langue bretonne connaît aussi des Mutations Renforçantes.

1° Les plus récentes, et les plus régulières de ces mutations, renforcent B, D, G en P, T, K, après certains mots à finale consonantique, ou autrefois consonantique. Le gallois parlé en fait usage tout comme le breton, mais le gallois écrit les ignore: *ho preuder*, gall. *eich brodyr*, « vos frères ».

2° Les plus anciennes, dites aujourd'hui « par spiration », renforçaient P, T, K en PF, TS, KC'H, qui furent bientôt réduits à F, S et C'H, par simplification de ces groupes consonantiques au profit de la seconde consonne. Elles étaient provoquées par des mots à finale consonantique, dont la consonne finale a fini par s'user, rendant bientôt finale la voyelle précédente: comparer br. et gall. *tri*, lat. *tres*, fr. *trois*. Et en breton, cette nouvelle voyelle finale, d'influence adoucissante par nature, a changé F, S et C'H en f, z et h, tandis que le gallois en est resté à l'étape antérieure. Comparer le breton *he fenn*, *he zal*, *he hein* et le gallois *ei phen*, *ei thal*, *ei chefn*, de penn (pen) « tête », tal (tal) « front », kein (cefn) « dos ». On voit par cette comparaison que la possession de f et h est nécessaire au breton pour une notation à la fois correcte et harmonieuse, ou logique, de ce type de mutations. Les cantons où l'on prononce encore *he fenn*, *he c'hein* (ou *he cheign*), disent aussi, le plus souvent, *he sad* (*tad*), *he sok* (*tok*), *he si* (*ti*).

Toutes ces étapes d'évolution consonantique, du P par exemple, se retrouvent également dans les mutations figées (*Lautverschiebung*) des langues germaniques. L'emprunt latin *pipa* a donné le suisse allemand *pfife*, dont un dérivé, un nom d'agent usité dans les vieux régiments suisses de l'armée française, *pfifre*, n'est autre que le français *fifre*. Au breton *pemp*, gall. *pump*, répond l'allemand *fünf*, l'angl. *five*, qui supposent un prototype \**pump* ou \**pimp*, très voisin (par l'équivalence de p à qu) du latin *quinque*, ancêtre du fr. *cinq* par un intermédiaire *kinque*.

D'une prononciation notablement plus douce et plus sonore que le gallois, le breton ignore la plupart des mutations renforçantes que fait le gallois. Beaucoup, peut-être, ne s'y firent jamais. D'autres se font aujourd'hui évincer par des mutations adoucissantes, après des mots dont la finale actuelle est vocalique, comme *tri*, qui adoucit généralement p, t, k initiaux: on dira plutôt aujourd'hui *tri benn*, *tri dok*, *tri gein*, que *tri fenn*, *tri zok*, *tri hein*. Les autres consonnes ne sont pas encore adoucies, au moins chez la plupart des vieillards et chez beaucoup d'adultes. On dira *tri breur*, avec i bref et B; mais *tri vreur* ne choquera personne, pas plus que *tri vugel*, *tri zen*, etc...; ce sont surtout les enfants et les jeunes qui parlent ainsi.

Il ne convient pas de généraliser des mutations récentes et parfaitement inutiles de tous points de vue. Mais laissons aux grammairiens un peu de latitude pour trouver le meilleur compromis entre les usages, la logique conforme à l'état actuel de la langue, et une formulation claire et simple des règles des mutations.

## DE L'ORTHOGRAPHE A LA PRONONCIATION

La notation des consonnes était le point faible des orthographes antérieures, et l'orthographe universitaire constitue un progrès considérable pour passer de l'écriture à une prononciation correcte, sans réaliser cependant, ni même viser, une impossible perfection.

Les voyelles bretonnes, prises une à une, correspondent assez bien aux voyelles françaises. Notées depuis longtemps suivant les habitudes orthographiques françaises, le passage de l'écriture à la prononciation n'y offrait pas de difficulté sérieuse, sauf sur un point secondaire, le chapitre des voyelles nasales, où les usages sont capricieux, et souvent peu conformes à l'étymologie.

C'est pour résoudre cette difficulté qu'a été assez récemment emprunté à l'espagnol le signe ñ, ou n tildé, mais en lui donnant une valeur différente. Il ne représente pas le son gn, comme en espagnol: il donne simplement à la voyelle précédente une valeur nasale, et ne se prononce pas lui-même, ainsi dans *klañv*, *doñv*, *kreñv*, *bleñv*. Ce signe est nécessaire pour distinguer les mots où ñ indique seulement la nasalité de la voyelle précédente, surtout devant un v provenant d'un ancien m, ainsi *heñvel* « semblable » (cf. lat. *similis*) en face de *envel* « nommer » (cf. *ano*), avec n prononcé; ou *dañvad* « mouton », *tañva* « goûter », en face de *danvez* « biens ». En d'autres cas, la nasalité de la voyelle est due au contact d'un m ou d'un n, ainsi dans le démonstratif *-mañ* (gall. *ma*), ou bien dans *emañ* (g. y *ma*) « il est ». Pour ce dernier mot, il vaut mieux distinguer la forme impersonnelle *ema* « est », de la forme à sujet masculin *emañ* (= *ema eñ*), qui s'oppose à la forme à sujet féminin *emei* (*ema hi*), formes parallèles à *eme* « dit », *emezañ* « dit-il », *emezi* « dit-elle ».

Voyelles et consonnes forment une chaîne continue dans la parole. Et l'originalité de chaque langue réside davantage dans la façon de nouer les anneaux de la chaîne que dans les particularités des anneaux mêmes: chaque langue se caractérise, pourrait-on dire, par son « style d'enchaînement ». Le style breton, surtout en KLT, diffère profondément du style français, bien que mettant en œuvre des matériaux très semblables.

**Consonnes intervocaliques.** En syllabe accentuée non finale, position où les faits se prêtent à l'analyse la plus nette, le style breton se caractérise par l'opposition des deux groupes suivants de consonnes intervocaliques:

voyelle brève + consonne forte, et  
voyelle longue + consonne douce.

Le système vocalique nous ramène donc encore à cette armature consonantique, avec son opposition de fortes et de douces, qui constitue la charpente même de toute la phonétique bretonne. Ce tableau, plus simple, des oppositions intérieures, nous pouvons cette fois le donner sans les majuscules, indispensables pour noter les oppositions qui ne s'observent qu'en position initiale.

Voyelle brève devant les fortes p t k f s ch c'h mm nn ll rr.

Voyelle longue devant les douces b d g 'fz j h v n l r.

De cette opposition de voyelle brève à voyelle longue, strictement liée à une opposition de consonne forte à consonne douce, tout bretonnant du KLT prendra conscience en opposant *glepa* à *glebor*, *leton* à *ledan*, *steki* à *regi*, *efed* à *evet* (opposition de è bref devant f à é long devant 'f), *kosa* à *koza*, *tachou* à *hajou*, *sec'ha* à *seha*, *klemmet* à *kleñved* ou *lima* (1) à *liva*, *prenna* à *prena*, *kollo* à *kolo*, *berra* à *bera*.

Les voyelles à deux timbres possibles, l'un ouvert et l'autre fermé, comme e (è ou é), eu (*reuta*, *reudi*) et o (*kosa*, *koza*), ont généralement le timbre ouvert (è dans *leton*) quand elles sont brèves, et le timbre fermé (é dans *ledan*) quand elles sont longues. Mais le lien entre timbre et durée de la voyelle est plus lâche qu'entre durée vocalique et nature de la consonne suivante; d'où de grandes divergences d'un dialecte à l'autre. Il serait donc inopportun de généraliser l'usage orthographique des signes è ou é sans étude approfondie. Disons seulement qu'on observe une tendance à ouvrir le timbre devant les consonnes douces articulées à l'arrière de la bouche, comme g et h: ainsi dans *regi*, *roget*, *seha*, *tohor*, etc..

**Consonnes finales.** Lorsque la syllabe accentuée est finale, la règle relative aux consonnes après voyelle accentuée subit une importante modification, qui oppose de façon spectaculaire le « style d'enchaînement » du breton à celui du français, c'est-à-dire le régime des consonnes finales dans les deux langues.

En breton, seules se maintiennent les oppositions de ll à l et de nn à n, avec répercussion sur la durée et le timbre de la voyelle précédente; ainsi dans *mell* et *mel*, *koll* et *kol* (fr. *colle*), *e benn* et *eben* (étymologiquement *he Ben* « sa compagne à elle »), *krenn* et *kren*, etc...

1) Le breton ne possédant plus d'm faible, qui aurait été précédé d'une voyelle longue, M fort peut s'orthographier indifféremment *mm* (*kemma*) ou *m* (*kemer*), sans risque de mauvaise prononciation: un bretonnant prononcera spontanément une voyelle brève devant m (fr. *paume*) comme devant *mm* (fr. *pomme*). Rappelons aussi que 'f intervocalique s'écrit v, dans *eva*, *skriya*, *divenn*, etc...

L'opposition de **rr** à **r** se neutralise partout au profit d'un **r** faible toujours précédé de voyelle longue: entre **herr**, « court », et **ber**, « broche », il n'y a qu'une opposition de timbre vocalique, de è long à é long, comme entre **Për**, « Pierre » et **për**, « poire ».

Le **v** qui fait couple avec **mm** s'assimile tantôt à 'f et tantôt à f. Le **v** intérieur de **hev-a**, « vivre » se prononce 'f en liaison, et f en finale absolue: **pa vev** (ve'f) **e vamm**, « puisque sa mère vit » ; **epad ma vef**, « pendant qu'il vit ».

Non moins curieux est le sort réservé aux sept autres couples de consonnes en opposition. L'opposition se neutralise partout : elle disparaît au profit d'une consonne douce, donc toujours précédée de voyelle longue, qui se réalise comme sonore (**b, d, g, 'f, z, j, h**) devant une voyelle initiale du mot suivant, mais comme sourde (**p, t, k, f, s, ch, c'h**) en finale absolue. Autrement dit, au lieu de 14 consonnes, il n'y en a plus que 7, que, faute de mieux, nous pouvons figurer par les signes complexes suivants: **bp, dt, gk, 'ff** (= 'f + f), **zs, jch, hc'h**. En liaison, on prononcera donc **b, d, g, 'f, z, j, h**, et en finale absolue **p, t, k, f, s, ch, c'h**. On prononcera **seh eo**, « il est sec », mais **n'eo ket sec'h**, « il n'est pas sec », comme **gleb eo**, mais **n'eo ket glep** (« mouillé »); **mad eo**, **n'eo ket mat** (« bon »); **droug eo**, **n'eo ket drouk** (« méchant »); **koz eo**, **n'eo ket kos** (« vieux »).

Cette règle des liaisons vaut également pour les syllabes finales inaccentuées, dans **kaled, karreg, manah**, etc...

Elle s'applique encore aux groupes consonantiques finals, à l'exception de **st** et **sk**, où **t** et **k** restent sourds en liaison: **besk eo, prest eo**. On prononcera donc **ar parg all** (**park**), **ar pond all** (**pont**), malgré la consonne forte qui paraît dans les pluriels **parkeier** et **pontou** ou **pontchou** (pour **pont-iou**). Mais la voyelle accentuée demeure brève dans **park** et **pont**, comme dans toutes les syllabes se terminant par **m, n, l** ou **r** suivis d'une autre consonne. Par contre, elle est longue dans **besk** et **prest** (avec é ou è suivant les dialectes). Les groupes **st, sk, str, skr, stl, skl** offrent la particularité d'être précédés d'une voyelle longue sous l'accent final (**mestr, meskl**), mais d'une voyelle brève sous l'accent pénultième (**mestrez, meski**).

Ce sont là aussi des signes d'affaiblissement des groupes consonantiques en position finale. Mais dans certains cas, l'affaiblissement se traduit par la sonorisation de la consonne de liaison (groupes **-rk, -rt, -nk, -nt, -mp**), et en d'autres par l'allongement de la voyelle (devant les groupes **st, sk**, etc...)

En résumé, le système consonantique breton, caractérisé par l'opposition des fortes et des douces, se présente comme suit dans la chaîne parlée :

1° A l'initiale non mutée, on ne trouve que des fortes: **b, d, g, n, l**, et **r y** correspondent en réalité à **B, D, G, nn, ll**, et **rr**. Abstraction faite de quelques mots isolés comme **va** (variante de **ma**) ou **zoken** (anciennement **so ken** « qui plus est »), les douces **v, 'f, z, j** n'y apparaissent que par emprunt étranger, ou dans les dialectes en contact avec la Haute-Bretagne, le trégorrois et le vannetais. Mais, là où il se prononce encore, l'h continuant un ancien **s** (**had, hir, hent**) est généralement sonore, comme l'h provenant de la mutation de **g** ou de **k**.

Quant aux douces initiales provenant de mutations, elles ont, par définition, subi le traitement des consonnes intérieures intervocaliques.

2° En position intérieure, on observe un équilibre de consonnes fortes et de consonnes douces.

3° En position finale, les consonnes douces l'emportent de beaucoup, et les véritables fortes sont rares: les plus fréquentes sont **mm, nn** et **ll** après voyelle accentuée.

On peut justifier cette répartition par des raisons physiologiques qui ont produit des effets analogues dans toutes les langues. Dans la parole normale, nous utilisons exclusivement la phase expiratoire de la respiration. Entre deux inspirations, pendant que l'on parle, la provision d'air pulmonaire baisse donc régulièrement et aussi sa pression. Or, la phonétique expérimentale montre que la force articulatoire des consonnes est étroitement liée à la pression de l'air dans les poumons. L'alternance des fortes et des douces à l'intérieur du mot dépend d'une variation volontaire de cette pression. Mais l'opposition des fortes initiales et des douces finales est inconsciente, normale, et pratiquement inéluctable dans les mots prononcés isolément. Et c'est l'influence analogique des mots prononcés isolément qui doit expliquer la force des consonnes initiales bretonnes dans la phrase, et la faiblesse des finales; comme elle explique que, dans toutes les langues, les consonnes initiales résistent infiniment mieux à l'usure phonétique que les consonnes finales. Par là se comprend la chute des désinences verbales et casuelles dans les langues anciennes, et leur remplacement, dans leurs fonctions significatives, par des mots reportés devant le nom ou le verbe: articles, prépositions, pronoms sujets. En celtique, le transfert de certaines fonctions significatives de la fin au début du mot, de l'ancienne désinence casuelle (ex. les fém. sing. en -a) à la mutation provoquée par elle (ex. l'adoucissement, marque du fém.), n'est qu'une application particulière de cette loi générale. C'est l'action de l'ancienne désinence sur la consonne initiale du mot suivant, action différente selon qu'elle s'exerçait par une voyelle ou par une consonne, qui permet aujourd'hui aux mutations bretonnes de traduire les différences qui s'expriment par l'opposition de **le** et **la** en français, de **his** et **her** en anglais.



## CHAPITRE V

## INTER-RÉACTIONS

## DES PRONONCIATIONS BRETONNE ET FRANÇAISE

Quand on a mesuré combien l'influence de l'orthographe a troublé chez certains néo-bretonnants l'équilibre normal et pour ainsi dire physiologique de la prononciation traditionnelle de la langue, on imagine mieux l'étendue des perturbations introduites dans l'ancienne prononciation française, marquée depuis de longs siècles par l'influence savante de l'écriture. D'où un élargissement du fossé entre deux « styles d'enchaînement » sans doute différents dès l'origine. Il n'en est que plus intéressant d'étudier leurs réactions l'un sur l'autre dans une communauté aujourd'hui bilingue comme la Basse-Bretagne.

## Etudions d'abord l'influence du style breton sur la prononciation locale du français.

Si l'on tient compte du fait que l'accent frappe l'avant-dernière syllabe du mot en KLT, et la dernière en français, la transposition des habitudes bretonnes en français, autrement dit le substrat breton dans la prononciation française, peut avoir pour effet d'entraîner la prononciation de voyelles brèves et ouvertes devant les consonnes **p, t, k, f, s, ch,** et **m** dans la syllabe finale des mots français. En effet, l'on prononce **taupe** avec l'o de **échope**, **côte** comme **cotte**, **saute** comme **softe**, **raouque** comme **roc**, **Causses** comme **cosses**, **gauche** avec l'o de **poche**, **paume** comme **pomme**, **neutre** et **meute** avec l'eu bref et ouvert de **neuf**. La prononciation correcte de ces mots est généralement inconnue en KLT, et paraîtra étrange ou prétentieuse suivant les milieux. Le « style breton » prédomine jusque dans les classes cultivées, si elles sont de souche locale, chez ceux-là même qui se croient défendus de toute influence de ce genre par une complète ignorance de la langue bretonne. Cette ignorance les empêche de prendre conscience de ce défaut et d'en soupçonner l'origine. Mais seule la structure du système consonantique breton est responsable du fait que la plupart ne puissent même concevoir que des mots comme **saute** et **softe**, **raouque** et **roc**, **paume** et **pomme** s'opposent par la prononciation aussi bien que par l'orthographe. On a rarement l'occasion d'observer sur le vif un cas si typique de substrat, et l'on mesure par là com-

bien le style phonétique d'une langue disparue, telle le gaulois, a pu marquer la langue qui l'a supplantée.

Quant aux consonnes sonores du français autres que **m, n, l** et **r**, elles sont fréquemment assourdis en finale absolue. Un Parisien reprochera volontiers à un bretonnant de prononcer **bouche** ou **russe**, quand le bretonnant prétendra avoir prononcé **bouge** et **ruse**, parce qu'ils les a dits avec **ou** et **u** longs. C'est un fait que, dans ses emprunts français, le breton a souvent confondu les finales **-ge** et **-che**, comme l'attestent **skolach-ou**, « collègues », ou **grañch-ou**, « granges », à côté de **mañch-ou**, « manches ». C'est moins une erreur typographique que la confusion auditive entre **marge** et **marche** dans le français local qui explique sans doute qu'un journaliste finistérien puisse parler de la « marche bénéficiaire » d'une entreprise; il est vrai que, le nouveau sens ne contredisant pas le premier, la confusion avait tout autant de chances de se produire dans l'esprit du typographe.

D'autres bretonnants, en général moins instruits, allongent la voyelle française dans toutes les positions accentuées où la voyelle bretonne serait longue, ce qui entraîne, cette fois, la confusion entre **roc**, **raouque**, et **rogue**, entre **cotte**, **côte** et **code**, aussi bien que l'allongement de la voyelle dans **reste**, **poste**, **risque**, etc... Brest se prononce en breton avec une voyelle longue. Quand un bretonnant des environs de Brest parle de **Maner ar Priñs ruz**, seuls les initiés savent qu'il s'agit d'un certain « Château du Prince Russe » et non du « Prince Rouge » (br. **ruz**). C'est qu'une opposition comme celle de **Russe** à **ruse**, de **casse** à **case** est impossible en breton; **kas**, « haine » et **kaz**, « chat », se prononcent exactement de la même façon, en liaison (avec **z**) comme finale absolue (avec **s**): **kas am-eus ouz ar c'haz**, ou bien **ouz ar c'haz am-eus kas**, « je déteste le chat ».

La remontée de l'accent sur l'avant-dernière syllabe ne constitue donc pas, en KLT, le seul élément, ni sans doute l'élément le plus typique, de ce qu'on appelle l'accent breton du français local.

L'influence des habitudes de prononciation française, conciliables d'ailleurs avec certains traits de substrat breton, n'est pas moins frappante chez tous ceux pour qui le breton est une langue plus ou moins tardivement apprise dans les livres. Chez eux, une docilité excessive aux suggestions de l'orthographe entraîne de multiples erreurs sur la véritable nature de **f** et **c'h** en toutes positions, et de beaucoup de consonnes finales ou de liaison, auxquelles ils appliquent les règles très différentes du français. Ces erreurs ayant souvent pour effet le remplacement de consonnes sonores par des sourdes, leur prononciation est plus dure que celle des bretonnants qui ont d'abord appris la langue par tradition orale.

Comme on peut s'y attendre, ils déplacent aussi l'accent vers la syllabe finale.

Le plus curieux n'est pas là. Le français ne marque qu'une opposition orthographique, mais illusoire, entre **nn** et **n**, **ll** et **l**, **rr** et **r**: Rennes se prononce comme **reine** (cf. le vers mnémotechnique : **Il est vilain [Ile-et-Vilaine] au roi de chagriner sa reine [Rennes]**), elle comme **aile**, **erre** comme **aire**. Par voie de conséquence, un néo-bretonnant prononcera **br. mell** et **mel** comme **fr. mêle**, **e benn** et **eben** comme **ébène**, quand le mot français se distingue nettement de chacun des mots bretons. Ici, c'est au tour du français de se montrer plus pauvre, car il ne connaît, dans cette série, que la combinaison *voyelle longue et ouverte* + *consonne douce*, dans **mêle**, tandis que le breton oppose *voyelle brève et ouverte* + *consonne forte*, dans **mell**, à *voyelle longue et fermée* + *consonne douce*, dans **mel**. Pour prendre des exemples parallèles avec la voyelle **o**, disons plutôt que les deux mots bretons **koll** et **kol**, et le mot français **colle** formeraient un groupe symétrique à celui des trois mots **roc** (cf. **koll**), **rauc** (cf. **kol**), et **rogue** (cf. **colle**), auxquels le breton ne peut opposer que le seul mot **rog**, « déchiré, déchirure ». Ces exemples illustrent assez bien le « style d'enchaînement » dans les monosyllabes des deux langues.

On ne manquera pas de faire observer que le **br. kol** n'est autre que l'emprunt français **colle**, tandis que le français **col**, avec son **l** unique, se prononce en réalité, du moins en Basse-Bretagne, comme le breton **koll**. Le français connaîtrait donc aussi un **l** fort, comparable à **ll** breton, et un bretonnant serait tenté de le reconnaître dans les masculins **seul**, **mortel**, **principal**, dont il oppose la voyelle accentuée, qu'il fait plus brève, à la voyelle qu'il fait plus longue dans **seule**, **mortelle**, **principale**.

C'est que le français, par influence savante, a rétabli beaucoup de consonnes finales, qui avaient disparu comme celle de **saoul**, du lat. **satullus**: **col** est la forme savante de **cou**. Et pour maintenir la distinction entre masculin et féminin, il a pu y avoir tendance à rendre plus forte la consonne rétablie au masculin en finale absolue, que celle conservée au féminin devant un **-e** aujourd'hui muet. Le rétablissement des consonnes finales a d'ailleurs donné lieu à des erreurs dont quelques-unes des plus typiques sont perpétuées par certains noms de rues de Paris: **Rue des Jeuneurs** (des **Jeux Neufs = du Nouveau Théâtre**), **des Ours** (des **Oues = des Oies**), **Rue Git-le-Cœur** (**Gilles-le-Queux = G. le Cuisinier**). Ces trois exemples attestent la chute de l'ancien **r** final, comme encore le féminin moderne en **-euse** (autrefois en **-eresse**) des noms en **-eur** aussi bien qu'en **-eux**. Il est donc probable que la distinction entre **l** fort et **l** doux, dans la mesure où elle existe en français moderne (mais beaucoup de Français

cultivés déclarent **ne pas la sentir**) est d'origine récente et artificielle. Notée de façon incohérente (**I** pour la forte dans **mortel**, et **ll** pour la douce dans **mortelle**), elle ne continue pas celle du latin dans **satullus** et **solus**, et il se peut aussi qu'on l'exagère en Basse-Bretagne sous l'influence du substrat breton.

Ayant la possibilité de jouer presque partout des oppositions de **nn** à **n**, **ll** à **l** et **rr** à **r** qu'ignore le français, et en usant abondamment, le breton, à la différence du français, ne peut, par contre, jouer en fin de mot de ses oppositions de **p** à **b**, **t** à **d**, **k** à **g**, **f** à **'f** (ou **v**), **s** à **z**, **ch** à **j**, sans compter celle de **mm** à **m**, aussi illusoire pour lui, et en toute position, que celle de **nn** à **n** pour le français. De cette situation, on avait précédemment profité, lors de l'unification écrite du KLT en 1907, pour établir des distinctions grammaticales arbitraires entre mots à finale sourde et mots à finale sonore. Il fut décidé que **drouk** serait l'adjectif ou l'adverbe « mal », et **droug** le substantif « mal »; **brezonek** l'adj. « breton, de langue bretonne », et **brezoneg** le subst. « breton, langue bretonne ». Pour un profit bien maigre, sinon illusoire, c'était compliquer à la fois les règles de l'orthographe, de la prononciation, et de la dérivation. L'opposition entre membres de couples comme **rate** et **rade**, ou **bec** et **bègue**, est naturelle et fondamentale en français. L'opposition établie en breton entre **mat** et **mad**, ou **drouk** et **droug**, était purement artificielle, et plus gênante qu'utile. L'orthographe universitaire y a renoncé.

Elle garde cependant la distinction entre **gwelet**, « vu » et **gweled**, « voir »; **klevet**, « entendu » et **kleved**, « entendre »; **sellet**, « regardé » et **selled**, « regarder », parce que la différence orthographique correspond ici à deux mots différents, malgré une identité accidentelle de prononciation, encore plus fréquente en français dans les cas parallèles. Précédemment, la règle était de terminer les infinitifs par une sourde, et les substantifs par une sonore; et sans doute est-ce pour éviter dans ces verbes la confusion entre inf. en **-et** et part. en **-et** qu'on y avait introduit, ou généralisé dans l'usage, la désinence infinitive en **-out**: **gwelout**, **klevout**, **sellout**. Mais tous les dialectes bretons, comme le gallois, disent **gweled**, et l'infinitif breton, que nous appelons à tort ainsi sous l'influence du français, est un vrai substantif, un nom verbal, comme **c'hoari**, « jeu » ou « jouer ». Le breton ne possède pas de véritable infinitif, pas plus d'ailleurs que de verbe **avoir** ou d'adjectif possessif: une phrase comme **eun ti e-neus, deom d'e weled d'e di**, devrait se traduire littéralement, étymologiquement par « une maison est de lui (pron. pers. au génitif possessif), allons pour la vision de lui à la maison de lui », ce qui rend compte à la

fois de la forme particulière du verbe « avoir » (composé du verbe « être ») et de l'identité entre adjectif possessif et pronom personnel régime.

Dans les monosyllabes où **-et** et **-ed** se trouvent sous l'accent, ainsi dans **bet**, « [j'ai] été », et **bed**, « univers », les nouveaux bretonnants, conformément aux habitudes françaises, prononcent régulièrement un **è**. Pour s'expliquer cette erreur, il suffit de comparer les mots français **aide**, **quête**, **hègue**, **Eve**, **taise**, **reine**, **seul**, **peur**, **dort** aux mots bretons les plus voisins par le son: **ed**, **ket**, **beg**, **ev**, **tez**, **ren**, **seul**, **peur**, **dor**. Devant consomme finale prononcée, l'**e** français ne peut être qu'ouvert (**è**), bien que la règle soit plus souple pour **eu** et **o**, tandis que c'est le timbre fermé de **e** (**é**), **eu** et **o** qui est normal et largement prédominant devant les consonnes finales douces du breton.

Le recours aux accents graphiques rendrait ici le plus grand service. Mais les caractères typographiques usuels ne permettent pas de distinguer les deux timbres de **o** et **eu**, quand le problème y est le même que pour **e** (**è** ou **é**). L'orthographe universitaire préconise l'emploi des accents quand c'est le seul moyen de distinguer les deux termes en opposition dans un couple du genre de **pér**, « poires » et **Pèr**, « Pierre ». Malheureusement, les dialectes ont traité diversement les termes de tels couples. La distinction que fait la Haute-Cornouaille entre **lèr**, « cuir » et **lèr**, « voleur » se traduit en Léon par l'opposition de **lèr**, « cuir » à **laer**, « voleur ». Comment orthographier l'équivalent de « cuir »: **lèr** ou **lér** ? Il serait dangereux de généraliser l'utilisation des accents d'après quelques usages locaux: une étude approfondie s'impose pour ne pas tomber d'une confusion dans une autre plus grave. Il faut opter pour une prononciation avant de préciser encore une orthographe dont le vague peut n'être qu'un moindre mal. Il convient aussi de tenir compte de l'usage que fait déjà le vannetais des accents, et de préparer, si possible, une accentuation uniforme pour les mots qui par ailleurs ont déjà la même orthographe en vannetais et en KLT,

## CHAPITRE VI

### RÉPONSE A QUELQUES OBJECTIONS

Une réforme orthographique, si bien conçue et si opportune soit-elle, ne saurait échapper aux critiques, parfois très vives, émanant d'autres usagers de la langue, dont elle trouble les habitudes devenues comme une seconde nature, dont elle heurte les idées, à l'occasion les intérêts les plus divers. C'est le contraire qui étonnerait.

La présente réforme ne fera pas exception à cette règle: on a déjà pu s'en rendre compte. Cependant, peu d'autres auront trouvé, au milieu des oppositions, tant de chances de succès. C'est que la nouvelle orthographe ne se présente pas comme la faible concurrente d'une ancienne orthographe universellement acceptée, mais comme le moyen, soutenu par l'autorité universitaire et par l'immense majorité de l'opinion bretonne, de mettre fin à une trop longue période d'anarchie. Durant cette période, on a vu fondre le public dont les exigences routinières eussent constitué le plus sûr obstacle à une réforme sérieuse, tandis que le dernier carré des lecteurs bretonnants de bonne volonté devait, bon gré mal gré, s'habituer à toutes sortes d'orthographe nouvelles: il est devenu très réceptif. Les circonstances sont donc on ne peut plus favorables à une réforme, et l'occasion perdue le serait sans doute pour longtemps.

Compte tenu de la disparition graduelle du catéchisme en langue bretonne, l'école demeure le seul moyen efficace de former un nouveau public de lecteurs de breton. C'est donc pour les écoliers de Basse-Bretagne qu'a été spécialement conçue l'orthographe plus logique, cohérente et simple, dont on vient de lire la justification, afin qu'ils ne perdent pas un temps précieux dans l'apprentissage d'une orthographe absurde et compliquée, et que la notion de règle orthographique puisse, dans leur jeune cerveau, voisiner sans la fausser avec la notion de loi scientifique. L'apprentissage de l'orthographe française leur demandera déjà suffisamment de temps et de peine. L'idéal serait que la valeur fondamentale des lettres et de certains groupes de lettres, apprise en vue de la lecture du français, et des quelques rares signes spéciaux au breton, suffise pour assurer rapidement une lecture correcte du breton. De parvenir, sans effort supplémentaire appréciable, à une lecture plus précoce de la langue régionale que de la langue nationale serait pour beaucoup de petits Bretons un encouragement précieux à l'effort intellectuel. La langue bretonne ne pourrait qu'y gagner, et peut-être verrions-nous bientôt les petites filles lire en breton des histoires à leurs grands-mères.

Dans les échanges de vues où s'est élaborée l'orthographe universitaire du breton, s'est manifesté plus d'une fois ce « souci d'expérimentation pédagogique rigoureuse » dont un stage consacré aux programmes scolaires, tenu à Genève du 3 au 13 avril 1956 sous l'égide de l'UNESCO, a regretté qu'il ne fût pas plus général en France. De ce stage, les délégués de la France ont rapporté, en autres, le message suivant: « On ferait sans doute une substantielle économie de temps, surtout en France, si l'on ne subissait plus l'obsession de l'apprentissage de l'orthographe et de ses difficultés. Ce point n'a pas échappé aux experts réunis à Genève: parmi les vœux relatifs aux disciplines particulières, celui qui vise la simplification de l'orthographe, en particulier dans les pays de langue française, mérite de ne pas demeurer platonique, et même de recevoir d'urgence un début de satisfaction » (L'Éducation Nationale, 24 mai 1956, p. 8). La nouvelle orthographe bretonne serait sage de ne pas s'interdire, une fois solidement établie, de légères retouches ultérieures inspirées de ce même esprit dont elle est née.

Des critiques lui ont déjà été adressées, et sans doute en viendront-il d'autres, animées d'un esprit vraiment constructif. On ne signalera ici, pour terminer, que deux des plus précieuses parmi celles qui ont pu faire impression: d'avoir favorisé le parler du Léon au détriment des autres dialectes, et d'avoir rompu avec une tradition unanime et scientifiquement fondée en ce qui concerne la notation du 'f' et l'usage du signe c'h.

La vérité oblige au contraire à reconnaître que l'équilibre entre les trois dialectes dans l'ancien KLT ne se trouve légèrement modifié, dans la nouvelle orthographe, qu'au détriment du léonais, et au profit du trégorrois et du cornouaillais, dans un cas où ils sont d'accord avec le vannetais.

En effet, le Léon dit ar c'hi, « le chien », de ki, ar c'haz, « le chat », de kaz, quand la Cornouaille et le Tréguier disent ar hi, ar haz, et le Vannetais er hi, er hah. A la demande de Cornouaillais, la nouvelle orthographe s'est conformée à l'usage le plus répandu, ar hi, ar haz, qui représente un moyen terme entre les usages extrêmes du Léon et du Pays de Vannes. L'orthographe se rapproche ainsi de la prononciation la plus générale, mais la clarté eût gagné davantage si l'on avait opté pour l'usage plus restreint du Léon, qui distingue entre ar c'hoar, « la cire », de koar, et ar hoar, « la sœur », de c'hoar; entre [mond war] ar c'hiz, « reculer », de kiz, et [ober diouz] ar hiz, « suivre la mode », de giz. Il est d'ailleurs possible de revenir sur le choix d'une variante dialectale sans revenir pour autant sur les principes d'une orthographe qui n'admet plus l'ambiguïté du signe c'h.

Quant au son 'f, la principale nouveauté de l'orthographe universitaire n'est pas de le noter, si incomplètement et imparfaitement qu'elle le fasse, mais de lui attribuer, pour la première fois par un signe distinct, une place officielle parmi les *phonèmes* ou sons fondamentaux de la langue. Il a déjà été senti comme tel par beaucoup d'écrivains du passé, qui hésitèrent, pour le noter, entre v, f, vf, ou ff: *divenn* (Michel Le Nobletz), *va venn* (Le Pelletier), *uvern*, *ivern*, *overn* (Le Gonidec, à côté de *ufern*, *ifern*, *ofern*), *evfa* (chansons populaires), *efa*, *skrifa* (Troude, à côté de *eva*, *skriva*), *difffen*, *scrivaff*, *scriffaingner* (Catholicon).

La tradition, quoi qu'on en dise, n'a pas été moins hésitante dans la notation de h en tant que distinct de c'h et s'opposant à lui. Le *Catholicon*, notre plus vieux dictionnaire (le manuscrit est de 1464), écrit *marh*, « cheval », avec un ch (le c'h ne fait son apparition qu'après 1650), comme pouvait le faire attendre l'assourdissement des sonores en finale; mais tous les dérivés sont orthographiés avec h: *marhec*, *marhegues*, *marheguiez*, *marhegour*, *marhegoures*, *marheguez*. On y trouve l'h conforme à la prononciation actuelle, mais en contradiction avec le c'h de l'ancienne orthographe du KLT, comme encore dans *alhuez*, *ahane* (= *ahano*), *ouhen*, *paluhat*, *paluhenn*, etc... La preuve que le groupe ch, quand il ne copie pas un ch français, ainsi dans *marchaucy*, « étable à chevaux » (note *marchosi*, de « maréchaussée »), n'y correspond pas toujours à un c'h dur, c'est que l'auteur écrit aussi *peuchhat*, à côté de *peuchat*, « pacifier », et *peuchhaet* ou *peuchhet*, « pacifié », pour bien marquer le renforcement de son ch en *chh*, c'est-à-dire de notre h en c'h, dans un cas où l'orthographe universitaire garde aussi le c'h, devant une désinence renforçante.

L'affaiblissement de c'h en h était déjà attesté plus de six siècles auparavant, d'après le Cartulaire de Redon, qui signale, dès 826, un *Tanetmarhoc*, « Chevalier enflammé », à côté de *Tanetmarroc* (pour *Tanetmarchoc*) en 863. De même, aux *Gleumarcoc*, « Vaillant chevalier », du 9<sup>e</sup> siècle, succèdent les *Glemarhoc* ou *Glemarroc* dès 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> siècles, ancêtres de nos *Glémarec* et *Glévarec*.

Il est donc permis d'affirmer que, même dans le cas où elle a soulevé le plus d'objections, l'orthographe universitaire ne fait que renouer avec la plus ancienne et la plus authentique tradition bretonne: c'est un véritable retour aux sources.

## CHAPITRE VII

### CONCLUSION

Qu'on se garde, cependant, de surestimer l'influence de cette réforme orthographique sur l'avenir de la langue bretonne. Une orthographe n'est qu'un habit. Et la langue bretonne est un malade qui a plus encore besoin des bons offices du médecin que de ceux du tailleur. Mais à cause de son état de santé précisément, il n'est pas indifférent pour lui d'être habillé par un homme de métier qui le connaisse, et qui veille à gêner le moins possible ses mouvements et sa respiration. On veut bien reconnaître généralement que la nouvelle orthographe bretonne s'adapte mieux à la réalité qu'elle recouvre. Le malade sera-t-il sauvé par autant ? Du moins, son état cessera-t-il d'empirer ?

On a évoqué les bons offices d'un médecin. Mais c'est une image bien trompeuse que de parler de médecin au chevet d'une langue malade. Une langue n'est qu'un code de signes, élaboré au cours des siècles, par lequel les membres d'une collectivité communiquent entre eux. Et l'histoire est pleine d'exemples de collectivités, de peuples, qui ont abandonné leur code particulier pour adopter celui de leurs voisins. La fin d'une langue, la mort d'une langue, ne signifie pas nécessairement la fin d'un peuple. Mais elle marque généralement la fin d'une façon de sentir, de penser, de s'exprimer, la fin d'un type de civilisation, la fin d'un effort collectif pour rénover et perpétuer ce type de civilisation, la mort d'une personnalité collective en somme, ou, à tout le moins, l'effacement d'un caractère essentiel de cette personnalité.

La fin de la langue bretonne pourrait bien signifier la disparition de cette variante originale de la civilisation occidentale qui fait, aujourd'hui encore, le charme unique de la Basse-Bretagne. De cette originalité de leur culture traditionnelle, dont on leur avait appris à rougir, les bretonnants commencent aujourd'hui à concevoir quelque fierté. Dans cette fierté naissante, ou renaissante, résident tous les espoirs de la langue bretonne. Puisse-t-elle grandir encore, susciter des œuvres comparables aux poésies de Calloc'h, au théâtre de Tanguy Malemanche, et il sera permis d'envisager l'avenir avec sérénité.

Cet avenir concevable et possible, l'orthographe universitaire de la langue bretonne n'a eu d'autre but que de le rendre plus facilement réalisable, en mettant fin à une trop longue anarchie. Puisse-t-elle servir de point de départ à un regroupement de toutes les bonnes volontés, en vue d'un effort qui fasse honneur à la Bretagne, qui enrichisse le trésor culturel de la France et de l'humanité.

F. FALC'HUN.  
Juillet-Septembre 1956.

BREST  
PRESSE LIBÉRALE DU FINISTÈRE  
51, RUE DU CHATEAU  
1956

